

Impression pour façades et pour système d'imperméabilité i1, i2, i3 et i4



Définition

Impression acrylique pour imprimer les vieux fonds non farinant et les supports neufs. Régule les bétons et crépis sains.

Destination

Peinture pour surfaces verticales extérieures, pour tout support alcalin ou ancien fond sain où l'on désire appliquer une couche d'impression et de régulation. Les supports adéquats sont les enduits de liants hydrauliques, ciment et dérivés, béton, briques, parpaings et les anciennes peintures acryliques et RPE.

Propriétés

- Insensible à l'alcalinité du support.
- Excellente adhérence.
- Fixe et isole le support.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément aux DTU 59.1 et 42.1.

Préparation

- Les surfaces à peindre seront nettoyées à l'eau sous pression après élimination préalable des parties non adhérentes par grattage et brossage soignés. Attendre 24 heures minimum avant de peindre la façade.
- Si la surface à peindre est contaminée, appliquer un traitement fongicide préventif ou curatif pour éliminer les micro-organismes (mousses, lichens, micro-algues...).
- Les fonds poreux, farinants et friables seront fixés avec une couche de **REPRIM**.
- Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille, type **AREX**.

Application

- Bien mélanger avant application.
- Sur fonds cohérents, appliquer 1 couche de PRIM'O.

Brosse et rouleau (type méché façade)

- Diluer de 5 à 8 %.

Airless

- Diluer de 3 à 5 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

Eau.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Mat.

Brillant spéculaire

Inférieur à 5 sous 60°.

Teintes

Blanc et pastel série 1.

Conditionnement

2,5 litres et 15 litres.

Liant

Résine acrylique.

Densité

1,32 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 10 min.
- Sec : 1 heure.
- Recouvrable : 2 heures.

Extrait sec

En poids : 53 %.

En volume : 38 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Suivant la porosité du support : de 160 à 240 g/m² pour une couche.

Caractéristiques règlementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b2
NF EN 1062-1, G₃E₂S₁V₂W₃A₀C₀

P.V. d'essais du CEBTP

N° 2352-6-582 conforme à la norme N.F. P 84-403

P.V. d'essais Ecolabel

P.V. d'essais (laboratoire Pourquery)

LQ02946/Q13660/0

Assurance

PRIM'O est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Ecolabel

EU Ecolabel FR/033/026

N° de licence Ecolabel
26E/04

Hygiène et sécurité

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/g) : 30 g/l.
Ce produit contient moins de 2 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080112.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca
peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr